



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES**

DEL n° 2026/02 CCAS

OBJET :

**VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à 18 heures 30, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoqué le douze février deux mille vingt-six, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Etaient présentes :

Mesdames Sonia BRIFFAZ, Béatrice FOURNIER, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY

Absentes excusées :

Mesdames Nathalie BRUGUIERE et Isabelle GRANDMOTTET

Absent :

Monsieur Jean PALLUD

XXXXXXXXXXXX

Nombre de Membres : 9

Présents : 6

Représentés : 0

Absents : 3

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif pour l'année 2026, sans reprise des résultats de l'année 2025.

Le CCAS ne dispose pas de biens en section d'investissement (terrains, matériel, remboursement d'emprunt...), c'est pourquoi les résultats d'investissement sont nuls et aucune proposition de budget n'est prévue.

Après avoir lu la note de synthèse relative au budget primitif 2026 et après avoir pris connaissance du document budgétaire,



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général (Repas des anciens, colis de Noël)	20 500,00	20 047,64	20 000,00
65 Autres charges de gestion courante (colis alimentaires et secours exceptionnels)	70 700,00	43 890,04	30 700,00
- Dont aides sociales		663,06	
- Dont reversement dons à l'EHPAD		43 226,98	
D002 Report du déficit de N-1			0,00
TOTAL DEPENSES	91 200,00	63 937,68	50 700,00
RECETTES FONCTIONNEMENT			
70 Produits des services (Recettes RAD)	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et Taxes (Impôts sur les spectacles)			0,00
74 Dotations, Subventions (Subvention Commune)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75 Autres Produits de gestion courante		51 522,98	30 700,00
- Dont repas des Aînés		360,00	
- Dont dons à l'EHPAD		51 162,98	
77 Produits spécifiques	70 286,41		
R002 Résultat ordinaire reporté N-1	913,59		
TOTAL RECETTES	91 200,00	71 522,98	50 700,00
EXCEDENT DE L'EXERCICE		7 585,30	

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

✓ **ADOpte** le Budget primitif 2026 tel que présenté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- **Section de fonctionnement** : 50 700,00 € ;
- **Section d'investissement** : //

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY



La Présidente,
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 4 MARS 2026

Mise en ligne sur le site internet le : - 4 MARS 2026

CCAS



CRUSEILLES

C.C.A.S - ANNEE 2026

NOTE DE SYNTHESE SUR LE BUDGET PRIMITIF

L'article 107 de la loi « NOTRE » a modifié les dispositions des articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Ainsi, une note synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée aux budgets et aux comptes financiers uniques.

Le budget 2026 tel que présenté ci-après s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 50 700 €. Pour rappel le budget du CCAS ne dispose pas de biens en section d'investissement c'est pourquoi cette dernière est à 0,00 €.

Il est nécessaire de préciser que ce budget n'intègre pas les résultats de l'année 2025, en raison de l'absence de validation des résultats par le Service de Gestion Comptable d'Annemasse.

Les résultats seront donc intégrés dans le cadre du budget supplémentaire prévu dans le courant de l'année.

Recettes de fonctionnement 2026

Le projet de budget 2026 prévoit des recettes de fonctionnement d'un montant de 50 700 € comprenant les postes suivants :

Chapitre 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	20 000,00
Participation communale	20 000,00
Chapitre 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 700,00
Dons versés au CCAS / Repas des Aînés	30 700,00

Dépenses de fonctionnement 2026

Le projet de budget 2026 prévoit des dépenses de fonctionnement d'un montant de 50 700 euros comprenant les postes suivants :

Chapitre 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 000,00
Réceptions (repas des Aînés, colis de Noël, etc.)	20 000,00

Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 700,00
Reversement dons perçus à l'EHPAD + aides sociales	30 700,00

BILAN GLOBAL

Le budget primitif 2026 est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement, à hauteur de 50 700,00 euros.

